



CUISINIÈRE

TECHNOLOGIE  
D'AUTONETTOYAGE AQUALIFT®  
GARANTIE LIMITÉE DE

**90 JOURS**

# GARANTIE LIMITÉE DE LA TECHNOLOGIE D'AUTONETTOYAGE AQUALIFT®

VALABLE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2020 AU 31 DÉCEMBRE 2020\*

## MODÈLES ADMISSIBLES :

YMER8800FW, YMER8800FZ, MGR8800FZ, YMES8800FZ, MGS8800FZ



Si vous n'êtes pas entièrement satisfait de la performance d'autonettoyage de la technologie AquaLift®, Whirlpool Canada LP reprendra la cuisinière admissible Maytag® dans les 90 jours suivant la date d'achat ou la date de livraison et vous remboursera le prix d'achat intégral, y compris les taxes.

Les frais financiers, tous frais engagés dans le cadre de la reprise de la cuisinière précédente et le coût de livraison et d'installation de la cuisinière Maytag® admissible ne sont pas couverts par cette garantie limitée.

**Processus d'échange :** Initiez votre demande dans les 90 jours de la livraison d'une cuisinière Maytag® admissible, en remplissant le formulaire que vous trouverez à [maytag.ca](http://maytag.ca) et en appelant le **1 800 807-6777**.

LA SOUMISSION D'UNE RÉCLAMATION EN DEHORS DES DÉLAIS ÉTABLIS NE SERA PAS ACCEPTÉE.

Whirlpool Canada LP se réserve le droit de mettre fin, d'interrompre ou de modifier ce programme en entier ou en partie, en tout temps sans préavis. Non valide pour les ventes en gros ou pour les ventes d'unités multiples à des appartements, copropriétés ou lotissements. Toutes les réclamations sont sujettes à vérification.



Vous pouvez obtenir une version imprimable de ce certificat à [maytag.ca](http://maytag.ca)

**IMPORTANT :** Vous devez joindre une copie datée du reçu d'achat à ce formulaire.

**CETTE OFFRE EST VALABLE DU 1<sup>er</sup> JANVIER 2020 AU 31 DÉCEMBRE 2020\***

Je comprends que l'achat d'une nouvelle cuisinière admissible Maytag® chez un marchand d'électroménagers Maytag® autorisé canadien comprend une garantie de remboursement de 90 jours sur la technologie d'autonettoyage AquaLift®. Si je ne suis pas entièrement satisfait de la performance d'autonettoyage de la technologie AquaLift®, Whirlpool Canada LP reprendra la cuisinière admissible Maytag® dans les 90 jours suivant la date d'achat ou de livraison du produit et me remboursera le prix d'achat total, y compris les taxes applicables. (Les frais de financement, tous frais engagés dans le cadre de la reprise de ma cuisinière précédente et/ou le coût de livraison et d'installation de la cuisinière admissible Maytag® ne sont pas couverts par cette garantie). Communiquez avec le centre de service à la clientèle en composant le 1 800 807-6777 pour vous renseigner sur les procédures de réclamation de la garantie de remboursement de la technologie d'autonettoyage AquaLift®. Cette offre s'adresse aux résidents canadiens seulement. Limite d'une réclamation par foyer. Whirlpool Canada LP n'assumera aucune responsabilité pour les formulaires perdus, retardés, incomplets, ou endommagés.

**Les modèles de cuisinières Maytag® suivants sont admissibles à la garantie de remboursement de 90 jours sur la technologie d'autonettoyage AquaLift® :**

**YMER8800FW, YMER8800FZ, MGR8800FZ, YMES8800FZ, MGS8800FZ**

Numéro du modèle de cuisinière : \_\_\_\_\_ Numéro de série de la cuisinière : \_\_\_\_\_

Nom du client : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_ Appt : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Province : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

Téléphone (de jour) : \_\_\_\_\_ Courrier électronique : \_\_\_\_\_

Signature du client : \_\_\_\_\_ Date d'achat : \_\_\_\_\_

Nous respectons votre vie privée. Les renseignements que vous nous fournissez serviront uniquement aux fins de gestion de la garantie de remboursement.

\* Whirlpool Canada se réserve le droit de mettre fin, d'interrompre ou de modifier ce programme en entier ou en partie, à tout moment sans préavis. Toutes les demandes sont sujettes à vérification. Cette garantie ne s'applique pas aux ventes en gros ni aux ventes d'unités multiples à des appartements, copropriétés, lotissements et grossistes.